



**Maison des Sports Avenue Paul Bourret
13300 Salon de Provence**

Salon le 12/11/2009

Compte Rendu **Commission Finances du 04/11/2009**

Présents : M. Catoire (SAPELA), JL. Cezard (JUS), T. Cheylan (Salon Escrime Club), J. Coulomb (Nostra Tennis Club) , S. Pagani (SABA), G. Schoenzetter (ACS).

Excusés : Ch. Simah (directrice des sports), M. Sapin (personnalité)

1- Introduction:

G. Schoenzetter précise que cette réunion a comme objectif de finaliser une première version « officielle » du nouvel additif sport à la demande de subvention de la commune

2- Points abordés:

- Le document représentant le nouvel additif, issu des précédentes réunions, est examiné en détail. Plusieurs précisions sont apportées.
- L'additif tel que défini est annexé à ce compte rendu
- Celui-ci devrait être soumis à toutes les associations sportives avant fin 2009. Il leur sera demandé de le remplir le plus sérieusement possible. C'est à partir de ces réponses que pourront être mises en œuvre les simulations qui affineront les pourcentages et coefficients proposés.
- M. le Maire ayant indiqué que les subventions indirectes devaient être incluses dans la répartition, la commission propose de retenir les éléments suivants : le temps de détachement du personnel municipal, les fluides, les appartements (cet élément n'est plus d'actualité) et les dépenses diverses (pots, photocopies, ...)

3- Points d'action:

- Présenter le nouvel additif à Ms les adjoints aux Sports et aux Finances, ce dernier venant de nous demander de lui répondre avant mi-novembre.
- Si l'additif est accepté, inciter les associations sportives à le remplir avant fin 2009
- Dépouiller les réponses, spécifier les 2 coefficients pondérateurs et vérifier la répartition. Modifier éventuellement les pourcentages et coefficients. Parvenir à un additif « définitif » d'ici mars 2010

4- Prochaine réunion:

La prochaine réunion de la commission finances se déroulera à l'initiative de M. l'Adjoint aux Finances à qui nous présenterons l'additif

- *L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15*

VILLE DE SALON de PROVENCE

ADDITIF A LA DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ANNEE 2010

ASSOCIATIONS SPORTIVES

A remplir obligatoirement

Nom de l'association :

Fédération d'Affiliation :

Nature juridique de l'association : (barrer la mention inutile)

❖ Loi 1901

❖ Autre (préciser)

N° SIREN (ou SIRET) :

Date dernière assemblée générale :

L'intégralité des chiffres et données font référence à l'année sportive écoulée.

A) EFFECTIFS (26% du total) :

Il s'agit de l'effectif possédant une licence de votre fédération (tous âges, tout type de pratique, dirigeants, éducateurs ...).

Joindre le dernier état fédéral faute de quoi le nombre ci-dessous ne sera pas validé.

Au minimum, cet état doit comporter le nom, prénom, N° licence, sexe et catégorie (ou âge) de chaque licencié

Nombre de licenciés :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 10\% * (Nb \text{ licenciés club} * \text{coeff pondérateur})}{\text{Somme des (licenciés des clubs} * \text{coeff pondérateur)}}$$

$$\text{Somme des (licenciés des clubs} * \text{coeff pondérateur)}$$

Nota : le coefficient pondérateur dépend de la « pénétration » du sport à Salon en comparaison de sa « pénétration » en France. Si la pénétration à Salon est supérieure à la moyenne française, le coefficient sera supérieur à « 1 ». il sera < 1 dans le cas contraire. Ce coefficient permet de mesurer la vitalité de l'association salonnaise

Nombre d'adhérents de moins de 18 ans (en début de saison) :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 16\% * Nb \text{ licenciés club}}{\text{Somme des (licenciés des clubs)}}$$

B) ANIMATION (10% du total) :

1- le club a organisé des manifestations exceptionnelles (hors championnats)

OUI : NON :

Si oui, lesquelles :

DATE	NATURE de la MANIFESTATION	Nombre de PARTICIPANTS

2- Implication du club dans l'animation communale

MANIFESTATION	OUI	NON
Participation aux travaux de l'OMS		
Journée du sang des sportifs		
Journée des associations		
Manifestations organisées par l'OMS		
Un été décalé		
Autres manifestations (lister ci-dessous)		

3- Avez-vous, dans l'année, participé à / mis en place, des actions dans les domaines suivants :

Domaine	OUI / NON	Précisez lesquelles
En direction des quartiers		
Handisport/ sport adapté		
Activités périscolaires		
Développement de la Pratique Féminine		

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 10\% * Nb \text{ « oui » du club}}{\text{Somme (« oui » de tous les clubs)}}$$

C) FORMATION (10% du total)

1- Avez-vous, la saison dernière, envoyé des dirigeants ou entraîneurs en stage de formation (hors personnel municipal) ? :

OUI

NON

Commentaires :
.....
.....

(joindre les justificatifs)

2- Avez-vous, la saison dernière, envoyé des juges et arbitres officiels en stage fédéral ? :

OUI

NON

Commentaires :
.....
.....

(joindre les justificatifs)

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 10\% * Nb \text{ « oui » du club}}{\text{Somme (« oui » de tous les clubs)}}$$

D) ENCADREMENT (15% du total)

(joindre les justificatifs)

1- Nombre d'arbitres mineurs en début de saison dernière :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 1.5\% * Nb \text{ arbitres mineurs du club}}{\text{Somme (arbitres mineurs de tous les clubs)}}$$

2- Nombre d'arbitres majeurs en début de saison dernière :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 1.5\% * Nb \text{ arbitres majeurs du club}}{\text{Somme (arbitres majeurs de tous les clubs)}}$$

3- Nombre d'animateurs-éducateurs-brevets fédéraux :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 2.5\% * Nb \text{ animateurs du club}}{\text{Somme (animateurs de tous les clubs)}}$$

4- Nombre d'entraîneurs titulaires d'un BEES effectif :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 4.5\% * Nb \text{ entraîneurs du club}}{\text{Somme (entraîneurs de tous les clubs)}}$$

5- Employés payés par le club : nombre total d'heures payées par le club lors de la dernière saison : :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 5\% * Nb \text{ payées par le club}}{\text{Somme (nb heures payées par tous les clubs)}}$$

E) NIVEAU de PRATIQUE (18% du total)

E1- Sports collectifs

- 1- Nombre d'équipes de niveau départemental :
- 2- Nombre d'équipes de niveau régional :
- 3- Nombre d'équipes de niveau national :
- 4- Equipe de niveau international :

E1- Sports individuels

- 5- Nombre de compétiteurs au niveau départemental :
- 6- Nombre de compétiteurs au niveau régional :
- 7- Nombre de compétiteurs au niveau national :
- 8- Nombre de compétiteurs au niveau international :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

chaque équipe ou compétiteur reçoit un certain nombre de points en fonction de son niveau de compétition suivant le tableau ci-dessous. Le total des points du club est pondéré en fonction d'un coefficient dépendant du type de sport (chaque sport est classé en fonction du nombre de clubs le pratiquant en France), et du nombre de personnes par équipe. Plus le nombre de clubs du sport considéré est important et plus il y a de joueurs sur le terrain pour ce sport, plus la valeur du coefficient est grande..

Sports collectifs (par équipe engagée)				Sports individuels (par compétiteur engagé)			
départemental	régional	national	International	départemental	Régional	National	International
50	100	150	200	5	10	15	20

$$\frac{DG * 18\% * (Nb \text{ points club} * \text{coeff pondérateur})}{\text{Somme des (points des clubs} * \text{coeff pondérateur)}}$$

F) FRAIS liés aux COMPETITIONS (21% du total)

- 1- Transport et déplacements : indiquer le montant total (en euro) de ce poste tel qu'inscrit dans le dernier bilan approuvé :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 12\% * \text{montant des frais de déplacement du club}}{\text{Somme (montant des frais de déplacement tous les clubs)}}$$

- 2- Frais d'engagement et d'arbitrage : indiquer le montant total (en euro) de ce poste tel qu'inscrit dans le dernier bilan approuvé :

→ Méthode de calcul de la part de subvention :

$$\frac{DG * 9\% * \text{montant des frais payés par le club}}{\text{Somme (montant des frais payés par tous les clubs)}}$$

G) IMPORTANT :

Les informations fournies seront contrôlées. En cas d'établissement de faux documents avérés, la Mairie se réserve le droit d'appliquer des sanctions financières

H)

